

Association du cycle d'orientation de la _____
_____ Sarine-Campagne et du Haut-Lac français

Budget 2025

A l'attention des communes membres
de l'Association



Giblox
cycle d'orientation



Avry-sur-Matran, le 10 octobre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Compte de résultats	1 - 15
Commentaires du compte de résultats	1 - 5
Comptes de résultats de l'Association	6 - 7
Détail du compte de résultats pour le CO du Gubloux	8 - 9
Détail du compte de résultats pour le CO de Marly	10 - 11
Détail du compte de résultats pour le CO de Pérolles	12 - 13
Détail du compte de résultats pour le CO de Sarine Ouest	14 - 15
Compte des investissements	16 - 23
Commentaires des investissements	16 - 22
Compte des investissements	23
Tableau de répartition de l'excédent de charges par commune	24
Calcul et répartition du préciput entre les communes	25

Commentaires du compte de résultats

En bref

Le Comité de direction a pris connaissance du budget 2025 lors de sa séance du 10 octobre 2024 et a décidé de le soumettre à l'approbation de l'Assemblée des délégués du 4 décembre 2024.

Le budget du compte de résultats 2025 de l'Association s'élève à un montant total à la charge des communes de Fr. 33'166'300, ce qui représente une différence de + Fr. 625'400 ou + 1.9% par rapport au budget 2024 (Fr. 32'540'900).

Principaux écarts

Charges

+ Fr. 590'000	(+ 6.9%)	: Participation aux frais des CO facturée par la Ville de Fribourg
+ Fr. 137'300	(+ 1.0%)	: Salaires et charges sociales des enseignants, surveillances et classes relais
+ Fr. 88'560	(+ 4.9%)	: Transports et honoraires de conseillers externes
+ Fr. 57'150	(+ 9.3%)	: Charges de matériel et de marchandises
+ Fr. 40'060	(+ 9.7%)	: Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures
+ Fr. 33'300	(+ 1.0%)	: Amortissements des bâtiments, du matériel et mobilier
- Fr. 120'000	(- 16.9%)	: Eau, électricité et chauffage
- Fr. 89'300	(- 17.5%)	: Charges d'intérêts
- Fr. 64'900	(- 10.7%)	: Entretien des bâtiments et installations

Revenus

+ Fr. 20'800	(+ 2.3%)	: Amortissements des subventions d'investissements
--------------	----------	--

Résumé des principaux postes du compte de résultats

	Budget 2025		Ecart BG 2025 vs 2024	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges				
Salaires et charges sociales des enseignants, surveill. et cl. relais	14'393.4	40%	+ 137.3	+ 1%
Participation aux frais des CO de la Ville de Fribourg	9'140.0	25%	+ 590.0	+ 7%
Salaires et charges sociales du personnel de l'Association	3'012.3	8%	+ 2.5	+ 0%
Frais financiers	3'819.5	11%	- 56.0	- 1%
Transports (sans transports spéciaux)	1'843.8	5%	+ 54.7	+ 3%
Autres charges	3'892.7	11%	- 82.4	- 2%
Total des charges	36'101.7		+ 646.0	+ 2%
Revenus				
Participation aux frais du CO facturée à la Ville de Fribourg	1'190.0	41%	- 9.4	- 1%
Amortissements des subventions d'investissements	921.5	31%	+ 20.8	+ 2%
Contribution des parents (EF, ST et cours facultatifs)	443.1	15%	- 6.9	- 2%
Prélèvements réserves de retraitement	127.5	4%	-	-
Revenus locatifs	120.3	4%	+ 4.9	+ 4%
Subventions (activités sportives)	43.8	1%	- 2.7	- 6%
Autres revenus	89.3	3%	+ 14.0	+ 19%
Total des revenus	2'935.4		+ 20.6	+ 1%

Enseignement

Charges du personnel enseignant

Les salaires et charges sociales des enseignants, avec les surveillances et les classes relais représentent un total de Fr. 14'393'400 (budget 2024 : Fr. 14'256'100, soit + Fr. 137'300 ou + 1.0%). Par rubrique, il est à noter une progression de Fr. 160'000 (+ 1.1%) pour les traitements des enseignants, une baisse de Fr. 22'700 pour les surveillances (- 11%) et statu quo pour les classes relais.

De manière globale, en incluant la part refacturée par la Ville pour les élèves de l'Association scolarisés en Ville et en tenant compte de la facture adressée à la Ville pour les élèves du quartier de Pérolles scolarisés au CO de Pérolles, la participation de l'Association aux traitements des enseignants (① 50% Etat & 50% Communes) représente un coût net de Fr. 20'051'079 (+ Fr. 602'908 ou + 3.1% par rapport au budget 2024), soit 60.5% de l'excédent de charges facturé aux communes.

Il est à rappeler que, de manière générale, les charges du personnel enseignant sont directement influencées par l'automatisme de l'octroi d'un palier annuel, par la variation du nombre d'élèves ainsi que par les hypothèses d'ouverture et de fermeture de classes.

Projection des effectifs pour la rentrée scolaire 2025

Les hypothèses retenues pour la rentrée 2025 pèsent pour 40% dans le budget 2025. Ainsi, pour le budget 2025, 60% de l'impact est lié aux effectifs de la rentrée 2024-2025, tandis que 40% est attribué à ceux de la rentrée 2025-2026.

Ecoles	Nbre classes 08.2025	Nbre élèves physiques 08.2025	Rentrée 08.2024 vs 08.2025	
			Nbre classes	Nbre élèves
CO du Gibloux	23	410	- 1	- 11
CO de Marly	28	540	-	- 10
CO de Pérolles*	27	405	-	- 1
CO de Sarine Ouest	32	560	- 1	- 25
Total Association	110	1'915	- 2	- 47

*sans les élèves de la Ville (115)

CO du Belluard**		340		+ 19
CO de Jolimont**		515		+ 1
DOSF**		135		+ 1
Total Ville de Fribourg		990		+ 21

**uniquement les élèves de l'Association

Convention avec la Ville de Fribourg

La participation de l'Association aux frais des écoles du CO de la Ville de Fribourg (pour les élèves de l'Association scolarisés au sein des écoles du CO du Belluard, de Jolimont et de la DOSF) se monte à Fr. 9'140'000, soit Fr. 590'000 de plus que le budget 2024 ou + 6.9%, dont Fr. 451'474 (+ 7.5%) expliqués par la progression des charges du personnel enseignant.

A cela s'ajoutent les frais de transport de l'ensemble de ces élèves pour un montant de Fr. 588'000, soit un total de Fr. 9'728'000 à charge de l'Association (budget 2024 : Fr. 9'120'000).

S'agissant des élèves de la Ville scolarisés au CO de Pérolles, la participation à percevoir auprès de la Ville de Fribourg représente Fr. 1'196'000 (inclus participation aux frais du centre d'orientation de Fr. 6'000) pour un budget de Fr. 1'205'300 en 2024, soit - Fr. 9'300 ou - 0.8%.

Bibliothèque des élèves

Afin de professionnaliser la gestion des deux bibliothèques scolaires du CO de Marly et du CO de Pérolles, il est envisagé d'intégrer leurs catalogues en tant que sites affiliés à la bibliothèque régionale de Marly et de Villars-sur-Glâne. Le coût des prestations justifie l'augmentation des dépenses prévues au budget 2025.

Achats économies familiales, semaine thématique, etc.

Les allocations budgétaires calculées forfaitairement par élève sont impactées par le nombre d'élèves de deux années scolaires, comme expliqué ci-avant.

Subvention d'exploitation des cantines scolaires

Le prix du repas facturé aux parents ainsi qu'au personnel est actuellement fixé à Fr. 9.-.

L'excédent de charges relatif à l'exploitation des trois cantines (le CO de Pérolles en est dépourvu) est estimé à Fr. 113'400 (+ Fr. 15'000 ou + 15.2% par rapport au budget 2024). Cette « subvention », qui est calculée sur la base du résultat d'exploitation, inclus les honoraires du mandataire, dépend directement de la fréquentation effective des restaurants et du renchérissement des matières premières. En 2023, les cantines ont servi 32'910 repas, ce qui représente un « subventionnement » de Fr. 2.90 par repas (pour la période de janvier à juillet 2024 Fr. 4.15).

Le comité de direction examinera l'évolution des coûts au printemps 2025, dans la perspective d'une éventuelle adaptation du prix facturé aux parents dès la rentrée scolaire en août 2025.

Orientation professionnelle

L'excédent de charges relatif à l'exploitation des quatre centres d'orientation des écoles de l'Association s'élève à Fr. 133'100 (dont Fr. 96'300 relatifs aux charges de personnel des trois agentes en information documentaire), contre Fr. 129'260 (dont Fr. 91'160 relatifs aux charges de personnel) au budget 2024, soit + Fr. 4'540 ou + 3.4% expliqués par la progression de la masse salariale en raison des mutations au sein de l'équipe d'agentes en information documentaire.

① Depuis 2022, la documentation est facturée forfaitairement sur la base d'une convention signée avec le SOPFA, ce qui a permis une rationalisation des coûts y relatifs.

Personnel de l'Association & Autorités

Charges du personnel de l'Association

Pour 2025, les charges de personnel des quelque 32 EPT de l'Association (Ⓜ à défaut d'un propre règlement du personnel, c'est la législation du personnel de l'Etat qui est appliquée) ainsi que des auxiliaires (mandats de nettoyage, mandat de support informatique, nettoyages d'été et mise en place des livres) représentent un total de Fr. 2'985'211, soit Fr. 24'599 de moins que le budget 2024 ou -0.8%. Cette différence s'explique par une requalification des charges de personnel des acteurs qui officient dans le cadre de prestations offertes aux élèves (essentiellement semaine thématique et culture) dans les centres de coûts respectifs, ceci afin de rendre plus simple l'appréciation des forfaits alloués par l'Association pour ces activités. Sans tenir compte de ce changement de pratique, les charges de personnel progressent de Fr. 14'881 ou +0.5% par rapport au budget 2024.

A noter que pour l'administration, il y a lieu de signaler une diminution du taux d'activité de 10% du chef finances et comptabilité ainsi que l'engagement d'un.e étudiant.e en cours d'emploi (CDD estimé à 0.5 EPT) afin de soutenir l'administration générale dans l'accomplissement des tâches opérationnelles.

Enfin, de manière générale, les charges du personnel de l'Association sont influencées par l'automatisme de l'octroi d'un palier annuel ainsi que par la variation des salaires des apprenti.e.s « agent.e d'exploitation », « employé.e de commerce » et « médiaticien.ne ».

Aperçu des postes de travail
 en équivalents plein-temps (EPT)

	ASSO	COGI	COMA	COPE	COSO	Total	Ecart
Administration	2.70	0.95	1.10	1.10	1.10	6.95	+ 0.35
Comptabilité	0.60					0.60	
Infrastructures	1.50	2.30	2.80	3.10	2.88	12.58	+ 0.10
Informatique	2.55					2.55	- 0.10
Apprenti.e.s	*1.00	2.00	2.00	2.00	2.00	9.00	
Orientation	0.80					0.80	
Mandat	-0.60					-0.60	
au 1.1.2025	8.55	5.25	5.90	6.20	5.98	31.88	+ 0.35

*un.e apprenti.e médiaticien.ne (réseau d'entreprises Ref-flex)

Autorités

Le poste « autorités et commissions » table sur total de charges de Fr. 74'800 (dont Fr. 35'000 relatifs aux jetons de présence, Fr. 20'000 aux honoraires de mandataires et Fr. 17'800 aux frais de réunion), soit Fr. 13'900 de moins que le budget 2024 ou -15.7%. Le budget 2024 comprenait un montant de Fr. 22'000 à verser à l'Etat en compensation des frais de traitement du directeur qui siège à la commission de bâtisse du nouveau CO de Givisiez. S'agissant des frais de la Commission de bâtisse du CO de Givisiez, le budget 2025 de ce poste se limite aux dépenses planifiées jusqu'au vote du crédit d'ouvrage.

Locaux administratifs

Depuis mai 2019, l'administration de l'Association est installée dans le bâtiment du CO de Sarine Ouest à Avry-

sur-Matran, où elle dispose de deux bureaux pour quatre places de travail. Avant cette date, ses bureaux (avec 3 places de travail) étaient situés, depuis février 2010, à la Grand-Rue 51 à Fribourg, dans les locaux de la Préfecture de la Sarine. Actuellement, une partie de l'équipe se trouve au CO de Sarine Ouest, une autre au CO de Marly, et certaines ressources sont partagées avec le Réseau Santé de la Sarine et travaillent sur plusieurs sites. Cette situation montre que l'organisation actuelle des bureaux n'est pas optimale. A moyen terme, il était prévu que toute l'équipe soit rassemblée dans des nouveaux locaux prévus dans le cadre de la construction du CO de Givisiez. Toutefois, avec les importantes sollicitations attendues avec cette même construction, l'anticipation de cette échéance apparaît nécessaire.

Le coût de location annuel des locaux occupés actuellement au CO de Sarine Ouest est de Fr. 7'200 (imputation interne, neutre au niveau du compte de résultats), qui n'est autre que le coût de location facturé à l'époque par le Service des bâtiments de l'Etat de Fribourg (SBat) pour les anciens bureaux occupés au sein de la Préfecture de la Sarine.

Selon les premières recherches, pour le budget 2025, il a été tenu compte d'une dépense nouvelle de Fr. 32'400, correspondant au coût de location des nouveaux locaux sur 9 mois. L'imputation interne pour les locaux actuels a été réduite dans la même proportion.

Infrastructures

Eau, électricité et chauffage

Les charges d'eau, d'électricité et de chauffage représentent un total de Fr. 591'000 (- Fr. 120'000 ou -16.9% par rapport au budget 2024).

Pour ce qui est de l'électricité (- Fr. 93'000 ou -24.6% par rapport au budget 2024), la diminution s'explique par le contrat « Optimo Balance » souscrit qui tend à lisser les effets de hausse, comme de baisse, en achetant des tranches durant les deux années qui précèdent l'année de consommation. Ainsi, l'électricité budgétisée et consommée en 2024 a été achetée entre juin 2022 et février 2023, période noire avec un prix moyen acheté de 25.02 cts/kWh/HT (sans le coût de la distribution et des taxes). Pour 2025, l'électricité a déjà été achetée entre juin 2023 et février 2024 pour un prix moyen de 13.56 cts/kWh/HT. Les baisses annoncées pour 2025 profiteront donc aux budgets 2026 (achat juin 2024 – février 2025) et 2027 (achat juin 2025 – février 2026).

Année	Achat (9 tranches)	Prix moyen Cts/kWh/HT*	Ecart
2022	2020-2021	6.79	-
2023	2021-2022	11.66	+ 71.7%
2024	2022-2023	25.92	+ 122.3%
2025	2023-2024	13.56	- 47.7%

*tarif sans la distribution et les taxes (+ ~ 15 cts/kWh/HT)

Sinon, le budget 2025 intègre pour la première fois l'effet des panneaux photovoltaïques posés sur les toitures des CO du Gibloux et de Sarine Ouest en 2024. N'ayant que

quelques mois de recul, une hypothèse de reprise de l'électricité produite et non consommée a été posée à Fr. 13'000 pour le Gibloux et Fr. 14'400 pour Sarine Ouest. S'agissant du chauffage (- Fr. 27'000 ou - 8.1% par rapport au budget 2024) le budget 2025 tient compte de la progression des mesures d'efficacité énergétique.

Entretien des bâtiments et installations

Globalement, le budget 2025 tient compte d'une diminution des charges par rapport à 2024 (- Fr. 64'900 ou - 10.7%), découlant entre autres d'importants projets qui étaient intégrés dans les budgets de fonctionnement (< limite investissement 50 kCHF). A noter que le CO de Sarine Ouest intègre des charges plus conséquentes que les autres écoles en raison des premiers renouvellements de la technique, arrivant à 20 ans d'exploitation.

Honoraires de conseillers externes

Les honoraires pour des mandats de conseil ou d'expertise font un bon en avant de + Fr. 33'900 ou + 423.8% par rapport au budget 2024. Deux objets localisés au CO de Sarine Ouest expliquent cet écart. D'une part, une étude SIA 31 (avant-projet) pour la transformation de l'aile nord du CO de Sarine Ouest en 2027-2028 afin de créer de nouveaux espaces d'enseignement pour répondre à la croissance démographique, comprenant l'appartement du concierge (Fr. 25'000). D'autre part, la poursuite des études en lien avec la thématique « EcoRéalisation » portant sur le confort estival (Fr. 5'000).

Compte de résultats résumé pour le domaine infrastructures

	Budget 2025		Ecart BG 2025 vs 2024	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges				
Frais financiers	3'219.0	50%	+ 90.1	+ 3%
Charges de personnel	1'362.9	21%	+ 26.2	+ 2%
Eau, électricité et chauffage	563.6	9%	- 147.4	- 21%
Entretien des bâtiments et du mobilier	593.7	9%	- 63.7	- 10%
Produits de conciergerie, mobilier, assurances et divers	301.5	5%	+ 9.1	+ 3%
Frais d'utilisation d'infrastructures	376.9	6%	+ 8.7	+ 2%
Total des charges	6'417.6		- 77.1	- 1%
Revenus				
Amortissements des subventions d'investissements	921.5	78%	+ 20.8	+ 2%
Prélèvement réserve retraitement	127.5	11%	-	-
Revenus locatifs	120.3	10%	+ 4.9	+ 4%
Participations des communes sièges (chauffage, bibliothèque régionale, abris PC)	10.6	1%	-	-
Imputation interne - locaux Association	6.5	1%	- 0.7	- 10%
Total des revenus	1'186.4		+ 25.0	+ 2%

Frais financiers

Intérêts

Les intérêts des engagements financiers et courants se montent à Fr. 421'200, soit une baisse de Fr. 89'300 ou - 17.5% par rapport au budget 2024. Cet écart s'explique principalement par la « reprise » du financement des dépenses engagées pour le crédit d'étude du CO de Givisiez et l'acquisition des terrains par le crédit ouvrage, conformément à l'échéancier de paiement et à l'hypothèse d'acceptation du référendum financier obligatoire, à l'occasion des votations du 18 mai 2025.

Le total des emprunts au 1^{er} janvier 2025 se montera à Fr. 30'130'000 pour ce qui des prêts à taux fixes (taux d'intérêts moyen de 1.16%) et devrait atteindre les 5 millions de francs pour le compte de construction, à taux variable, pour le CO de Givisiez.

S'agissant de l'assainissement du CO de Marly, il est rappelé que les intérêts intercalaires sont chargés sur le crédit d'investissement. Toutefois, le budget 2025, tient compte d'une charge d'intérêts à charge du compte de résultats à la suite d'une capitalisation des travaux de l'aile de 1974 qui prendront fin au printemps 2025.

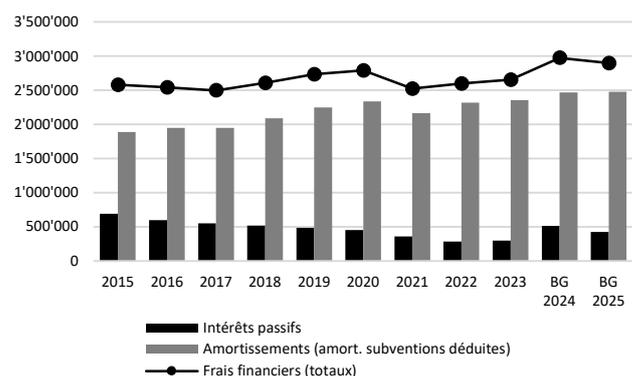
Amortissements

Les amortissements du patrimoine administratif représentent, pour le budget 2025, une charge de Fr. 3'398'300 (+ Fr. 33'300 ou + 1.0% par rapport au budget 2024) et les amortissements des subventions d'investissements un revenu de Fr. 921'500 (+ Fr. 20'800 ou + 2.3% par rapport au budget 2024).

S'agissant du CO de Marly, la charge d'amortissements des bâtiments accuse une augmentation de Fr. 142'100 ou + 35.1% par rapport au budget 2024, en raison de la capitalisation des travaux de l'aile de 1974 au 31 août 2025.

La réserve de retraitement de Fr. 1'277'220, résultant de la réévaluation du patrimoine au passage à MCH2, sera dissoute d'un dixième conformément à ce qui a été prévu (dissolution linéaire durant 10 ans), ce qui influencera positivement l'exercice 2025.

A noter que les principes de calcul des amortissements sont décrits, ci-après, dans le préambule des commentaires relatifs aux investissements.



Informatique

① les coûts informatiques sont gérés de manière globale et imputés à la charge des écoles pour 50% à parts égales entre les écoles et 50% selon le nombre de classes, à l'exception des charges d'intérêts réparties sur la moyenne des actifs immobilisés, et les amortissements selon le registre des immobilisations.

Charges de personnel

Dans l'attente des modalités de mise en œuvre du concept cantonal ENEO, les écoles pourront compter sur une équipe en charge du support informatique, composée de trois collaborateurs totalisant 2.4 EPT.

A noter que le budget 2025 des frais de traitements comprend le salaire de l'apprenti.e médiamaticien.ne de Ref-flex, anciennement comptabilisé dans le compte des traitements du personnel auxiliaire. En tenant compte de ce changement, l'enveloppe d'honoraires est ramenée à Fr. 40'000. Cette dernière doit permettre de répondre aux besoins complémentaires de support, qui seront « monitorés » par le chef informatique, ainsi qu'aux suppléances au sein de l'équipe.

Matériel informatique et licences

Plusieurs logiciels ont été soit nouvellement acquis, soit regroupés sous une licence commune pour les quatre écoles. Les nouvelles dépenses visent à soutenir les besoins pédagogiques en permettant de s'adapter aux nouvelles réalités technologiques. On peut notamment citer :

- « Exam.net » (Fr. 3'600) pour sécuriser les examens en ligne, notamment en limitant les tentatives de triche impliquant l'intelligence artificielle ;
- Papercut (Fr. 6'000) pour centraliser et optimiser la gestion des ressources d'impression en contribuant à une meilleure utilisation des équipements et à une réduction des gaspillages.

Compte de résultats résumé pour le domaine informatique

Charges	Budget 2025		Ecart BG 2025 vs 2024	
	kCHF	%	kCHF	%
Charges de personnel	400.3	36%	+ 3.4	+ 1%
Frais financiers	468.4	42%	- 23.0	- 5%
Matériel informatique et licences	97.0	9%	+ 12.3	+ 15%
Télécommunications, honoraires, hébergement, assurances et divers	76.8	7%	+ 1.3	+ 2%
Leasings des photocopieurs	43.5	4%	-	-
Entretien du matériel informatique	30.0	3%	-	-
Total des charges	1'116.0		- 6.0	- 1%

Transports

La charge relative à l'octroi, aux élèves des communes de l'Association fréquentant le CO, d'un abonnement Frimobil (périmètre Association + Ville de Fribourg) se monte pour le budget 2025 à Fr. 1'843'800 (+ Fr. 54'660 ou + 3.1%). Le prix moyen forfaitaire déterminé par élève est de Fr. 602.- TTC pour 2024-2025 (60%) et est projeté à Fr. 605.- pour 2025-2026 (40%), alors qu'il était de Fr. 568.- pour l'année scolaire 2023-2024.

L'augmentation par rapport au budget 2024 s'explique par l'augmentation des tarifs de la communauté Frimobil en janvier 2024 (tarifs qui n'avaient pas évolué depuis 2017), qui n'a cependant impacté que la fin d'année 2024 (abonnements 2023-2024 arrêtés sur la base des tarifs Frimobil 2023). Pour 2025, l'augmentation des tarifs est pleinement prise en compte.

Coûts moyens par élève

(élèves de l'Association)

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
CO du Gibloux	10'991	11'419	11'865
CO de Marly	10'628	11'412	11'381
CO de Pérolles	9'939	10'916	10'792
CO de Sarine Ouest	11'158	12'303	12'680
Total Association	10'724	11'583	11'523
CO du Belluard	9'124	9'545	9'972
CO de Jolimont	8'670	9'182	9'564
DOSF	11'841	10'902	12'966
Total Ville de Fribourg	9'456	9'604	10'217

Au budget 2025, la participation de l'Association aux traitements des enseignants représente en moyenne **6'900 francs par élève**.

Compte de résultats	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	BG 2025 vs BG 2024 en CHF	%
CHARGES	33'639'599.10	35'455'644.00	36'101'680.00	646'036	1.8%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	19'319'874.64	20'255'627.81	20'844'401.60	588'774	2.9%
REVENUS	3'041'499.10	2'914'744.00	2'935'380.00	20'636	0.7%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	690'012.85	807'456.30	793'322.05	-14'134	-1.8%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES	30'598'100.00	32'540'900.00	33'166'300.00	625'400	1.9%
<i>.J. Préciput Gibloux</i>	121'340.00	125'580.00	122'980.00	-2'600	-2.1%
<i>.J. Préciput Marly</i>	76'930.00	72'080.00	188'600.00	116'520	161.7%
<i>.J. Préciput Sarine Ouest</i>	235'870.00	241'350.00	235'730.00	-5'620	-2.3%
TOTAL NET (sans préciput)	30'163'960.00	32'101'890.00	32'618'990.00	517'100	1.6%
I. Ecoles de l'Association	20'922'110.81	22'424'846.00	22'481'910.00	57'064	0.3%
CO du Gibloux	4'671'231.27	4'830'050.00	4'864'510.00	34'460	0.7%
Charges	5'076'780.26	5'231'800.00	5'259'760.00	27'960	0.5%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	2'675'487.75	2'696'100.00	2'892'200.00	196'100	7.3%
Revenus	405'548.99	401'750.00	395'250.00	-6'500	-1.6%
CO de Marly	5'346'117.72	5'717'400.00	6'145'720.00	428'320	7.5%
Charges	5'868'817.42	6'073'180.00	6'506'400.00	433'220	7.1%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	3'393'934.70	3'617'000.00	3'742'700.00	125'700	3.5%
Revenus	522'699.70	355'780.00	360'680.00	4'900	1.4%
CO de Péroilles	4'154'376.04	4'508'166.00	4'370'670.00	-137'496	-3.0%
Charges	5'592'859.30	6'077'530.00	5'931'290.00	-146'240	-2.4%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	3'390'874.85	3'622'000.00	3'572'500.00	-49'500	-1.4%
Revenus	1'438'483.26	1'569'364.00	1'560'620.00	-8'744	-0.6%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	690'012.85	807'456.30	793'322.05	-14'134	-1.8%
CO de Sarine Ouest	6'750'385.78	7'369'230.00	7'101'010.00	-268'220	-3.6%
Charges	7'417'409.63	7'950'780.00	7'711'740.00	-239'040	-3.0%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	3'972'166.65	4'321'000.00	4'186'000.00	-135'000	-3.1%
Revenus	667'023.85	581'550.00	610'730.00	29'180	5.0%
II. Ville de Fribourg et hors cercle	8'986'626.37	9'135'000.00	9'743'000.00	608'000	6.7%
Ecoles du CO de la Ville de Fribourg	8'960'546.37	9'120'000.00	9'728'000.00	608'000	6.7%
Charges	8'960'546.37	9'120'000.00	9'728'000.00	608'000	6.7%
Ecolage CO du Belluard, de Jolimont et DOSF	8'404'648.90	8'550'000.00	9'140'000.00	590'000	6.9%
<i>dont participation aux traitements des enseignants (50%)</i>	5'887'410.69	5'999'527.81	6'451'001.60	451'474	7.5%
Transports	555'897.47	570'000.00	588'000.00	18'000	3.2%
Autres écoles du CO	26'080.00	15'000.00	15'000.00	-	-
Charges	26'080.00	15'000.00	15'000.00	-	-
Ecolage hors cercle	26'080.00	15'000.00	15'000.00	-	-
III. Centres d'orientation scolaire et professionnelle	96'937.10	129'260.00	133'100.00	3'840	3.0%
Gibloux, Marly, Péroilles et Sarine Ouest	96'937.10	129'260.00	133'100.00	3'840	3.0%
Charges	102'325.80	134'560.00	139'100.00	4'540	3.4%
Salaire de l'agent-e en information documentaire	64'210.25	70'600.00	75'000.00	4'400	6.2%
Allocations	2'694.00	660.00	700.00	40	6.1%
Cotisations patronales	13'962.25	19'400.00	20'100.00	700	3.6%
Formation et autres charges de personnel	207.60	500.00	500.00	-	-
Matériel de bureau, photocopies et documentation	8'789.75	17'400.00	17'300.00	-100	-0.6%
Affranchissements	250.00	850.00	850.00	-	-
Frais professionnels et déplacements	2'461.95	3'150.00	3'150.00	-	-
Amortissements du matériel et mobilier	1'750.00	14'000.00	13'500.00	-500	-3.6%
Informatique et télécommunications (imputation interne)	8'000.00	8'000.00	8'000.00	-	-
Revenus	5'388.70	5'300.00	6'000.00	700	13.2%
Participation aux frais de l'OSP facturée à la Ville de Fribourg	5'388.70	5'300.00	6'000.00	700	13.2%

Compte de résultats	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	BG 2025 vs BG 2024	
				en CHF	%
IV. Autorités et commissions / administration générale	592'425.72	851'794.00	808'290.00	-43'504	-5.1%
Autorités et commissions	59'276.10	88'700.00	74'800.00	-13'900	-15.7%
Charges	59'276.10	88'700.00	74'800.00	-13'900	-15.7%
Jetons de présence	40'429.40	46'000.00	35'000.00	-11'000	-23.9%
Cotisations patronales	1'394.85	2'700.00	1'500.00	-1'200	-44.4%
Formation et perfectionnement	214.50	1'000.00	500.00	-500	-50.0%
Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	10'619.20	20'000.00	20'000.00	-	-
Frais de réunion et frais professionnels/déplacements	6'618.15	19'000.00	17'800.00	-1'200	-6.3%
Administration générale	533'149.62	763'094.00	733'490.00	-29'604	-3.9%
Charges	535'504.22	764'094.00	735'590.00	-28'504	-3.7%
Salaires	376'496.05	374'600.00	411'200.00	36'600	9.8%
Allocations	11'239.70	5'800.00	11'900.00	6'100	105.2%
Cotisations patronales	76'891.75	102'900.00	98'700.00	-4'200	-4.1%
Formation et autres charges de personnel	2'429.05	6'000.00	6'000.00	-	-
Matériel de bureau, photocopies et ouvrages spécialisés	2'432.50	4'000.00	28'000.00	24'000	600.0%
Affranchissements, honoraires, assurances et frais bancaires	6'542.44	8'300.00	8'300.00	-	-
Frais de location des locaux	0.00	0.00	32'400.00	32'400	-
Frais professionnels et déplacements	441.70	500.00	500.00	-	-
Frais divers	51.90	3'500.00	3'500.00	-	-
Amortissements du matériel et mobilier	30'687.70	30'700.00	37'400.00	6'700	21.8%
Intérêts passifs des engagements courants	1'165.70	500.00	1'200.00	700	140.0%
Location des locaux (imputation interne)	7'200.00	7'200.00	6'480.00	-720	-10.0%
Intérêts passifs des engagements financiers (imputation interne)	9'838.75	210'000.00	80'000.00	-130'000	-61.9%
Virements internes (réforme CPPEF)	0.00	0.00	0.00	-	-
Informatique et télécommunications (imputation interne)	10'000.00	10'000.00	10'000.00	-	-
Différence d'imputation	86.98	94.00	10.00	-84	-89.4%
Revenus	2'354.60	1'000.00	2'100.00	1'100	110.0%
Revenus divers	0.00	0.00	0.00	-	-
Intérêts des liquidités, créances et comptes courants	684.45	0.00	500.00	500	-
Redistribution taxe sur le CO2	1'504.85	1'000.00	1'500.00	500	50.0%
Virements internes (réforme CPPEF)	0.00	0.00	0.00	-	-
V. Centres de coûts auxiliaires					
Intérêts					
Intérêts passifs des engagements financiers	296'743.00	510'000.00	420'000.00	-90'000	-17.6%
Imputations internes	-296'743.00	-510'000.00	-420'000.00	90'000	-17.6%
Informatique					
Charges informatiques	1'115'030.80	1'122'000.00	1'116'000.00	-6'000	-0.5%
Salaires	332'599.75	268'900.00	290'800.00	21'900	8.1%
Salaires du personnel auxiliaire	7'600.95	50'000.00	40'000.00	-10'000	-20.0%
Allocations	7'500.00	3'000.00	3'000.00	-	-
Cotisations patronales	63'272.15	71'500.00	63'500.00	-8'000	-11.2%
Avances AVS	5'983.20	500.00	0.00	-500	-100.0%
Formation et autres charges de personnel	2'144.70	3'000.00	3'000.00	-	-
Matériel informatique	21'668.50	28'700.00	31'000.00	2'300	8.0%
Logiciels et licences	55'626.64	56'000.00	66'000.00	10'000	17.9%
Téléphones et internet	27'362.10	35'400.00	35'400.00	-	-
Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	25'313.65	20'000.00	21'000.00	1'000	5.0%
Hébergement informatique externe	8'976.76	8'000.00	8'000.00	-	-
Primes d'assurances	11'506.30	11'600.00	11'600.00	-	-
Entretien du matériel informatique	15'954.10	30'000.00	30'000.00	-	-
Leasing des photocopieurs	44'682.00	43'500.00	43'500.00	-	-
Frais professionnels et déplacements	760.95	500.00	800.00	300	60.0%
Amortissements du matériel informatique	472'274.80	478'800.00	461'700.00	-17'100	-3.6%
Intérêts (imputation interne)	11'804.25	12'600.00	6'700.00	-5'900	-46.8%
Imputations internes	-1'115'030.80	-1'122'000.00	-1'116'000.00	6'000	-0.5%
Transports					
Abonnements et transports scolaires (sans transports spéciaux)	1'735'442.25	1'789'140.00	1'843'800.00	54'660	3.1%
Imputations internes	-1'735'442.25	-1'789'140.00	-1'843'800.00	-54'660	3.1%

Ecole du cycle d'orientation du Gibloux		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	BG 2025 vs BG 2024 en CHF %	
CHARGES		5'076'780.26	5'231'800.00	5'259'760.00	27'960	0.5%
REVENUS		405'548.99	401'750.00	395'250.00	-6'500	-1.6%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		4'671'231.27	4'830'050.00	4'864'510.00	34'460	0.7%
3	CHARGES	5'076'780.26	5'231'800.00	5'259'760.00	27'960	0.5%
30	Charges de personnel	424'766.05	440'370.00	439'260.00	-1'110	-0.3%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	307'782.35	306'400.00	317'400.00	11'000	3.6%
303	Salaires du personnel auxiliaire	43'877.05	44'700.00	30'900.00	-13'800	-30.9%
304	Allocations	3'803.70	900.00	1'000.00	100	11.1%
305	Cotisations patronales	65'518.15	80'050.00	81'700.00	1'650	2.1%
306	Avances AVS	0.00	0.00	0.00	-	-
309	Formation et autres charges de personnel	3'784.80	8'320.00	8'260.00	-60	-0.7%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	618'929.86	762'130.00	666'150.00	-95'980	-12.6%
310	Charges de matériel et de marchandises	116'684.01	123'700.00	134'500.00	10'800	8.7%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	18'182.30	9'500.00	9'500.00	-	-
312	Eau, électricité et chauffage	132'942.50	169'000.00	135'000.00	-34'000	-20.1%
313	Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux	52'236.75	56'100.00	57'000.00	900	1.6%
314	Entretien des bâtiments et installations	132'800.75	202'000.00	129'000.00	-73'000	-36.1%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	3'375.55	14'000.00	13'000.00	-1'000	-7.1%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	26'100.00	31'300.00	32'000.00	700	2.2%
317	Frais professionnels et déplacements	957.40	1'700.00	1'700.00	-	-
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	135'650.60	154'830.00	154'450.00	-380	-0.2%
33	Amortissements du patrimoine administratif	689'516.45	696'500.00	653'600.00	-42'900	-6.2%
330	Amortissements des bâtiments	618'995.05	617'400.00	614'600.00	-2'800	-0.5%
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	70'521.40	79'100.00	39'000.00	-40'100	-50.7%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	2'817.85	0.00	0.00	-	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	2'817.85	0.00	0.00	-	-
36	Charges de transfert	2'740'843.95	2'767'900.00	2'960'450.00	192'550	7.0%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	2'675'487.75	2'696'100.00	2'892'200.00	196'100	7.3%
361	Contrôle médical et participation bibliothèque régionale	37'811.20	42'400.00	35'350.00	-7'050	-16.6%
363	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	27'545.00	29'400.00	32'900.00	3'500	11.9%
39	Imputations internes	599'906.10	564'900.00	540'300.00	-24'600	-4.4%
391	Transports (abonnements)	239'891.60	241'900.00	250'600.00	8'700	3.6%
394	Charges d'intérêts	58'800.00	63'900.00	46'100.00	-17'800	-27.9%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	301'214.50	259'100.00	243'600.00	-15'500	-6.0%
4	REVENUS	405'548.99	401'750.00	395'250.00	-6'500	-1.6%
42	Taxes et redevances	94'395.30	112'500.00	104'000.00	-8'500	-7.6%
421	Emoluments pour actes administratifs	210.00	1'000.00	500.00	-500	-50.0%
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	93'337.00	111'000.00	103'000.00	-8'000	-7.2%
425	Ventes de fournitures scolaires	848.30	500.00	500.00	-	-
43	Revenus divers	12'589.10	0.00	3'000.00	3'000	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	12'589.10	0.00	3'000.00	3'000	-
44	Revenus financiers	21'205.00	22'500.00	21'500.00	-1'000	-4.4%
447	Revenus locatifs	21'205.00	22'500.00	21'500.00	-1'000	-4.4%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'002.10	0.00	0.00	-	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	1'002.10	0.00	0.00	-	-
46	Revenus de transferts	259'246.39	249'750.00	249'750.00	-	-
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et abris PC	16'855.40	12'900.00	12'900.00	-	-
463	Subventions	17'048.99	11'550.00	11'550.00	-	-
466	Amortissements des subventions d'investissements	225'342.00	225'300.00	225'300.00	-	-
48	Revenus extraordinaires	17'111.10	17'000.00	17'000.00	-	-
489	Prélèvements sur le capital propres	17'111.10	17'000.00	17'000.00	-	-

Ecole du cycle d'orientation du Gibloux

Compte	Commentaire	BG 2025 vs BG 2024	
		CHF	%
21.3144.00 Entretien des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement de l'automate programmable de l'ascenseur arrivé en fin de vie (Fr. 12'000). A noter que le budget 2024 tenait compte de la modernisation des automates de gestion (Fr. 45'000), du remplacement des verres de fenêtres plus étanches (Fr. 25'500) -> <i>non réalisé en raison de la découverte d'importantes erreurs dans la conception des façades (voir crédit d'investissement « Sécurisation des fenêtres »</i>, du solde des panneaux phoniques pour le hall d'entrée (Fr. 15'000), du curage des canalisations réalisé tous les 5 ans (Fr. 13'000) ainsi que de la modification d'une porte d'entrée de la cantine (Fr. 9'500). 	- 92'000	- 56.4%
21.3144.03 Entretien de la cantine scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement du four à vapeur datant de 2002. 	+ 15'000	+ 300.0%
22.3612.00 Contrôle médical	<ul style="list-style-type: none"> Après deux exercices, le budget 2025 permet de prendre la teneur des coûts effectifs. 	- 7'050	- 19.4%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

20.3010.00	Salaires du personnel administratif	+ 5'000	+ 4.4%
21.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	+ 6'000	+ 3.1%
22.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire (devoirs surveillés, livres et ST)	- 14'300	- 91.1%
21.3120.01	Electricité	- 7'000	- 12.1%
21.3120.02	Chauffage	- 14'000	- 14.1%
21.3120.09	Revente d'électricité	- 13'000	-
21.3300.60	Amortissements du matériel et mobilier	- 40'100	- 50.7%
22.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	+ 200'000	+ 7.5%
22.3635.00	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	+ 3'500	+ 11.9%
21.3940.00	Intérêts passifs des engagements financiers - imputation interne	- 17'800	- 27.9%
22.3990.00	Informatique et télécommunications - imputation interne	- 15'500	- 6.0%

Ecole du cycle d'orientation de Marly		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	BG 2025 vs BG 2024 en CHF	%
CHARGES		5'868'817.42	6'073'180.00	6'506'400.00	433'220	7.1%
REVENUS		522'699.70	355'780.00	360'680.00	4'900	1.4%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		5'346'117.72	5'717'400.00	6'145'720.00	428'320	7.5%
3 CHARGES		5'868'817.42	6'073'180.00	6'506'400.00	433'220	7.1%
30 Charges de personnel		481'625.75	487'450.00	475'420.00	-12'030	-2.5%
301 Salaires du personnel administratif et de conciergerie		380'763.75	343'600.00	339'400.00	-4'200	-1.2%
303 Salaires du personnel auxiliaire		9'566.45	48'100.00	45'200.00	-2'900	-6.0%
304 Allocations		2'505.95	1'000.00	1'100.00	100	10.0%
305 Cotisations patronales		84'624.05	87'230.00	80'800.00	-6'430	-7.4%
306 Avances AVS		0.00	0.00	0.00	-	-
309 Formation et autres charges de personnel		4'165.55	7'520.00	8'920.00	1'400	18.6%
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation		884'918.80	837'330.00	814'380.00	-22'950	-2.7%
310 Charges de matériel et de marchandises		115'812.36	144'700.00	149'800.00	5'100	3.5%
311 Mobilier, machines, appareils et outils		17'660.70	25'500.00	8'000.00	-17'500	-68.6%
312 Eau, électricité et chauffage		207'952.35	188'000.00	152'000.00	-36'000	-19.1%
313 Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux		29'869.00	28'100.00	30'200.00	2'100	7.5%
314 Entretien des bâtiments et installations		94'684.75	55'000.00	74'000.00	19'000	34.5%
315 Entretien du mobilier, machines, appareils et outils		16'794.50	9'000.00	9'000.00	-	-
316 Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures		203'077.15	198'300.00	206'200.00	7'900	4.0%
317 Frais professionnels et déplacements		1'105.00	1'100.00	1'100.00	-	-
319 Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)		197'962.99	187'630.00	184'080.00	-3'550	-1.9%
33 Amortissements du patrimoine administratif		467'678.35	464'900.00	642'600.00	177'700	38.2%
330 Amortissements des bâtiments		402'740.40	404'700.00	546'800.00	142'100	35.1%
330 Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)		64'937.95	60'200.00	95'800.00	35'600	59.1%
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux		12'341.76	0.00	0.00	-	-
351 Attributions aux fonds spéciaux		12'341.76	0.00	0.00	-	-
36 Charges de transfert		3'445'875.65	3'673'100.00	3'803'200.00	130'100	3.5%
360 Salaires des enseignants/surveillances et classes relais		3'393'934.70	3'617'000.00	3'742'700.00	125'700	3.5%
361 Contrôle médical		26'372.95	30'000.00	30'050.00	50	0.2%
363 Subvention d'exploitation de la cantine scolaire		25'568.00	26'100.00	30'450.00	4'350	16.7%
39 Imputations internes		576'377.11	610'400.00	770'800.00	160'400	26.3%
391 Transports (abonnements et transports scolaires)		303'486.91	310'500.00	326'600.00	16'100	5.2%
394 Charges d'intérêts		42'800.00	30'400.00	153'300.00	122'900	404.3%
399 Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)		230'090.20	269'500.00	290'900.00	21'400	7.9%
4 REVENUS		522'699.70	355'780.00	360'680.00	4'900	1.4%
42 Taxes et redevances		107'340.60	120'500.00	123'600.00	3'100	2.6%
421 Emoluments pour actes administratifs		12.00	600.00	300.00	-300	-50.0%
423 Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)		106'390.70	118'900.00	122'300.00	3'400	2.9%
425 Ventes de fournitures scolaires		937.90	1'000.00	1'000.00	-	-
43 Revenus divers		79'090.80	0.00	0.00	-	-
430 Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux		79'090.80	0.00	0.00	-	-
44 Revenus financiers		6'100.00	6'300.00	5'800.00	-500	-7.9%
447 Revenus locatifs		6'100.00	6'300.00	5'800.00	-500	-7.9%
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		1'183.55	0.00	0.00	-	-
451 Prélèvements sur les fonds spéciaux		1'183.55	0.00	0.00	-	-
46 Revenus de transferts		282'943.55	182'980.00	185'280.00	2'300	1.3%
461 Participations : écolage hors cercle, photocopies et chauffage		106'093.95	13'480.00	16'280.00	2'800	20.8%
463 Subventions		16'731.60	9'400.00	8'900.00	-500	-5.3%
466 Amortissements des subventions d'investissements		160'118.00	160'100.00	160'100.00	-	-
48 Revenus extraordinaires		46'041.20	46'000.00	46'000.00	-	-
489 Prélèvements sur le capital propres		46'041.20	46'000.00	46'000.00	-	-

Ecole du cycle d'orientation de Marly

Compte	Commentaire	BG 2025 vs BG 2024	
		CHF	%
31.3110.00 Mobilier	<ul style="list-style-type: none"> Compte tenu des travaux, seul un meuble pour l'intégration de la sonorisation de l'aula, située dans l'aile de 1995, a été pris en compte au budget 2025. A noter que le budget 2024 tenait compte du remplacement d'armoires dans les locaux des ACM (Fr. 12'500). 	- 10'500	- 67.7%
31.3111.00 Machines, appareils et outils	<ul style="list-style-type: none"> Pour le budget 2025, aucune dépense particulière (Fr. 3'000). A noter que le budget 2024 tenait compte de l'acquisition de postes à souder pour les ACM (Fr. 1'500), d'une machine à nettoyer les tapis (Fr. 1'500) ainsi que le remplacement du matériel de nettoyage des salles d'économie familiale datant de 2002 (Fr. 3'000). 	- 7'000	- 70.0%
31.3144.00 Entretien des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Taille des gros arbres (Fr. 5'500). Contrat d'entretien des nouveaux ascenseurs, dont un a été remplacé et un ajouté (Fr. 3'900). Remplacement du système d'appels d'urgence sur l'ascenseur maintenu (Fr. 2'000). 	+ 6'500	+ 21.7%
31.3144.03 Entretien de la cantine scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement des joints des frigos ainsi que de l'ensemble des joints silicone (Fr. 10'000). Déplacement de la production de froid en façade extérieure (Fr. 5'000). 	+ 15'000	+ 150.0%
31.3160.01 Frais de location des salles de sport	<ul style="list-style-type: none"> Pour mémoire, les salles de sport utilisées par le CO de Marly sont la propriété de la Commune de Marly. L'utilisation dépend de l'organisation de chaque année scolaire parmi les différentes infrastructures à disposition (piscine, dojo, patinoire, etc.). 	+ 6'400	+ 6.4%
30.3199.00 Frais divers	<ul style="list-style-type: none"> Le budget 2024 tenait compte d'une enveloppe de Fr. 10'000 pour fêter le 50^e anniversaire de l'école. 	- 10'000	- 76.9%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

30.3010.00	Salaires du personnel administratif	+ 6'200	+ 4.9%
31.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	- 10'400	- 4.8%
31.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire (nettoyages d'été + main-d'œuvre de nettoyage auxiliaire)	+ 5'500	+ 13.9%
32.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire (devoirs surveillés, livres et ST)	- 8'400	- 97.7%
32.3103.01	Bibliothèque des élèves	+ 7'200	+ 120.0%
32.3105.00	Achats économie familiale	+ 7'400	+ 15.1%
31.3120.01	Electricité	- 34'000	- 29.8%
31.3120.02	Chauffage	- 2'000	- 3.1%
32.3199.01	Semaine thématique et activités sportives	+ 6'200	+ 5.6%
31.3300.00	Amortissements des bâtiments	+ 142'100	+ 35.1%
31.3300.60	Amortissements du matériel et mobilier	+ 35'600	+ 59.1%
32.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	+ 130'000	+ 3.6%
32.3635.00	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	+ 4'350	+ 16.7%
32.3910.00	Transports (abonnements et transports scolaires) – imputation interne	+ 16'100	+ 5.2%
31.3940.00	Intérêts passifs des engagements financiers – imputation interne	+ 122'900	+ 404.3%
32.3990.00	Informatique et télécommunications - imputation interne	+ 21'400	+ 7.9%

Ecole du cycle d'orientation de Pérolles		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	BG 2025 vs BG 2024 en CHF	%
CHARGES		5'592'859.30	6'077'530.00	5'931'290.00	-146'240	-2.4%
REVENUS		1'438'483.26	1'569'364.00	1'560'620.00	-8'744	-0.6%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		4'154'376.04	4'508'166.00	4'370'670.00	-137'496	-3.0%
3 CHARGES		5'592'859.30	6'077'530.00	5'931'290.00	-146'240	-2.4%
30	Charges de personnel	571'779.75	607'140.00	589'530.00	-17'610	-2.9%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	398'880.60	427'500.00	393'400.00	-34'100	-8.0%
303	Salaires du personnel auxiliaire	51'317.45	48'500.00	54'250.00	5'750	11.9%
304	Allocations	3'762.15	1'200.00	1'300.00	100	8.3%
305	Cotisations patronales	96'733.20	106'550.00	99'800.00	-6'750	-6.3%
306	Avances AVS	16'132.80	16'100.00	33'300.00	17'200	106.8%
309	Formation et autres charges de personnel	4'953.55	7'290.00	7'480.00	190	2.6%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	631'575.95	806'250.00	755'660.00	-50'590	-6.3%
310	Charges de matériel et de marchandises	167'295.45	167'100.00	175'200.00	8'100	4.8%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	6'885.10	25'800.00	39'800.00	14'000	54.3%
312	Eau, électricité et chauffage	129'076.05	162'000.00	144'000.00	-18'000	-11.1%
313	Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux	30'795.30	35'200.00	36'700.00	1'500	4.3%
314	Entretien des bâtiments et installations	99'380.50	168'500.00	107'700.00	-60'800	-36.1%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	5'100.85	2'000.00	3'000.00	1'000	50.0%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	95'762.85	100'400.00	101'860.00	1'460	1.5%
317	Frais professionnels et déplacements	529.85	900.00	900.00	-	-
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	96'750.00	144'350.00	146'500.00	2'150	1.5%
33	Amortissements du patrimoine administratif	426'689.35	456'900.00	421'300.00	-35'600	-7.8%
330	Amortissements des bâtiments	386'726.65	397'300.00	359'000.00	-38'300	-9.6%
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	39'962.70	59'600.00	62'300.00	2'700	4.5%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	10'403.30	0.00	0.00	-	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	10'403.30	0.00	0.00	-	-
36	Charges de transfert	3'417'397.75	3'645'600.00	3'596'300.00	-49'300	-1.4%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	3'390'874.85	3'622'000.00	3'572'500.00	-49'500	-1.4%
361	Contrôle médical	26'522.90	23'600.00	23'800.00	200	0.8%
39	Imputations internes	535'013.20	561'640.00	568'500.00	6'860	1.2%
391	Transports (abonnements)	218'100.35	234'040.00	244'000.00	9'960	4.3%
394	Charges d'intérêts	21'600.00	22'500.00	14'000.00	-8'500	-37.8%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	295'312.85	305'100.00	310'500.00	5'400	1.8%
4 REVENUS		1'438'483.26	1'569'364.00	1'560'620.00	-8'744	-0.6%
42	Taxes et redevances	68'853.20	88'200.00	80'000.00	-8'200	-9.3%
421	Emoluments pour actes administratifs	142.60	800.00	200.00	-600	-75.0%
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	68'244.80	86'900.00	79'300.00	-7'600	-8.7%
425	Ventes de fournitures scolaires	465.80	500.00	500.00	-	-
43	Revenus divers	17'107.36	0.00	0.00	-	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	17'107.36	0.00	0.00	-	-
44	Revenus financiers	47'187.50	51'120.00	51'720.00	600	1.2%
447	Revenus locatifs	47'187.50	51'120.00	51'720.00	600	1.2%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	399.00	0.00	0.00	-	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	399.00	0.00	0.00	-	-
46	Revenus de transferts	1'251'905.45	1'377'044.00	1'375'900.00	-1'144	-0.1%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et Ville de Fribourg	1'086'510.85	1'209'900.00	1'209'500.00	-400	-0.0%
463	Subventions	8'469.60	10'244.00	9'500.00	-744	-7.3%
466	Amortissements des subventions d'investissements	156'925.00	156'900.00	156'900.00	-	-
48	Revenus extraordinaires	53'030.75	53'000.00	53'000.00	-	-
489	Prélèvements sur le capital propres	53'030.75	53'000.00	53'000.00	-	-

Ecole du cycle d'orientation de Pérolles

Compte	Commentaire	BG 2025 vs BG 2024	
		CHF	%
40.3010.00 Salaires du personnel administratif	<ul style="list-style-type: none"> Le budget 2024 tenait compte d'une réorganisation du secrétariat qui reposait sur une collaboratrice administrative à 100% qui est partie à la retraite en août 2024, ainsi qu'une collaboratrice à 15% qui a changé de poste au 1^{er} août 2024. Afin d'assurer une rentrée scolaire dans de bonnes conditions, le budget 2024 comprenait en outre l'engagement de deux collaboratrices au 1^{er} juin 2024, pour un EPT à 110% au total. 	- 28'500	- 17.7%
41.3064.00 Avances AVS	<ul style="list-style-type: none"> En prévision d'un départ anticipé à la retraite d'une collaboratrice de nettoyage. 	+ 17'200	+ 106.8%
41.3110.00 Mobilier	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition de quatre établis et d'armories pour les locaux des ACM (Fr. 23'100). Acquisition de quatre bureaux électriques pour le secrétariat (Fr. 7'000). A noter que le budget 2024 tenait compte de l'acquisition d'étagères pour la salle de musique (Fr. 9'600) ainsi que du remplacement de 20 tabourets dans les locaux des ACM (Fr. 4'100). 	+ 17'500	+ 98.3%
41.3144.00 Entretien, réparation des bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Complément au crédit d'investissement pour la correction des problèmes d'étanchéité (Fr. 30'000). Mise en conformité des installations au gaz et acquisition de matériel (Fr. 19'400). Le budget 2024 tenait compte d'un montant de Fr. 35'000 pour la construction d'un deuxième abri pour les deux roues. 	- 8'500	- 11.6%
41.3144.02 Entretien des salles de sport	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de carrelage (Fr. 3'500). Acquisition d'une table de TeqSports (Fr. 3'000). Révision des haubans (Fr. 4'500). Contrôle du matériel effectué tous les deux ans (Fr. 6'000). A noter que le budget 2024 tenait compte du remplacement de la paroi des deux salles de sport (Fr. 45'000) ainsi que de la confection d'armoires de rangement pour les clubs locataires (Fr. 12'000). 	- 53'300	- 62.7%
42.3199.04 Projets d'école	<ul style="list-style-type: none"> Imputation d'une visite au Mémorial Struthof à charge de la culture, du fait que cette excursion est maintenant proposée à d'autres écoles de l'Association. 	- 7'100	- 80.7%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

41.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	- 5'600	- 2.1%
41.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire (nettoyages d'été + main-d'œuvre de nettoyage auxiliaire)	+ 17'750	+ 52.2%
42.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire (devoirs surveillés, livres et ST)	- 12'000	- 82.8%
42.3103.01	Bibliothèque des élèves	+ 13'000	+ 216.7%
41.3120.01	Electricité	- 14'000	- 24.6%
41.3120.02	Chauffage	- 4'000	- 4.1%
42.3199.01	Semaine thématique et activités sportives	+ 7'200	+ 10.0%
41.3300.00	Amortissements des bâtiments	- 38'300	- 9.6%
42.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	- 50'000	- 1.4%
42.3910.00	Transports (abonnements) - imputation interne	+ 9'960	+ 4.3%
41.3940.00	Intérêts passifs des engagements financiers - imputation interne	- 8'500	- 37.8%
42.3990.00	Informatique et télécommunications - imputation interne	+ 5'400	+ 1.8%
42.4612.01	Participation aux frais du CO facturée à la Ville	- 9'400	- 0.8%

Ecole du cycle d'orientation de Sarine Ouest		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	BG 2025 vs BG 2024 en CHF %	
CHARGES		7'417'409.63	7'950'780.00	7'711'740.00	-239'040	-3.0%
REVENUS		667'023.85	581'550.00	610'730.00	29'180	5.0%
EXCEDENT A LA CHARGE DES COMMUNES		6'750'385.78	7'369'230.00	7'101'010.00	-268'220	-3.6%
					-	-
3	CHARGES	7'417'409.63	7'950'780.00	7'711'740.00	-239'040	-3.0%
30	Charges de personnel	506'295.15	536'720.00	524'200.00	-12'520	-2.3%
301	Salaires du personnel administratif et de conciergerie	375'236.45	388'100.00	397'000.00	8'900	2.3%
303	Salaires du personnel auxiliaire	28'263.20	29'500.00	16'500.00	-13'000	-44.1%
304	Allocations	8'439.45	900.00	1'000.00	100	11.1%
305	Cotisations patronales	86'120.50	108'920.00	101'850.00	-7'070	-6.5%
306	Avances AVS	0.00	0.00	0.00	-	-
309	Formation et autres charges de personnel	8'235.55	9'300.00	7'850.00	-1'450	-15.6%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	783'853.76	899'960.00	922'390.00	22'430	2.5%
310	Charges de matériel et de marchandises	136'982.55	159'700.00	168'950.00	9'250	5.8%
311	Mobilier, machines, appareils et outils	11'445.15	23'500.00	9'500.00	-14'000	-59.6%
312	Eau, électricité et chauffage	133'610.40	192'000.00	132'600.00	-59'400	-30.9%
313	Affranchissements, honoraires, assurances et transports spéciaux	78'798.20	70'100.00	98'400.00	28'300	40.4%
314	Entretien des bâtiments et installations	199'297.50	183'600.00	233'500.00	49'900	27.2%
315	Entretien du mobilier, machines, appareils et outils	9'615.30	23'300.00	24'500.00	1'200	5.2%
316	Frais d'utilisation de biens et d'infrastructures	33'998.80	40'200.00	37'800.00	-2'400	-6.0%
317	Frais professionnels et déplacements	934.70	900.00	900.00	-	-
319	Charges relatives à la vie de l'école (projets d'école, culture, ST, etc.)	179'171.16	206'660.00	216'240.00	9'580	4.6%
33	Amortissements du patrimoine administratif	1'206'562.65	1'223'200.00	1'168'200.00	-55'000	-4.5%
330	Amortissements des bâtiments	1'113'976.30	1'060'800.00	1'057'700.00	-3'100	-0.3%
330	Amortissements du matériel et mobilier (sans informatique)	92'586.35	162'400.00	110'500.00	-51'900	-32.0%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	18'023.80	0.00	0.00	-	-
351	Attributions aux fonds spéciaux	18'023.80	0.00	0.00	-	-
36	Charges de transfert	4'062'295.10	4'417'300.00	4'289'450.00	-127'850	-2.9%
360	Salaires des enseignants/surveillances et classes relais	3'972'166.65	4'321'000.00	4'186'000.00	-135'000	-3.1%
361	Contrôle médical et participation bibliothèque régionale	48'278.55	53'400.00	53'400.00	-	-
363	Subvention d'exploitation de la cantine scolaire	41'849.90	42'900.00	50'050.00	7'150	16.7%
39	Imputations internes	840'379.17	873'600.00	807'500.00	-66'100	-7.6%
391	Transports (abonnements et transports scolaires)	418'065.92	432'700.00	434'600.00	1'900	0.4%
394	Charges d'intérêts	151'900.00	170'600.00	119'900.00	-50'700	-29.7%
399	Informatique et télécommunications (y.c. salaires et frais financiers)	270'413.25	270'300.00	253'000.00	-17'300	-6.4%
4	REVENUS	667'023.85	581'550.00	610'730.00	29'180	5.0%
42	Taxes et redevances	136'850.50	135'200.00	140'500.00	5'300	3.9%
421	Emoluments pour actes administratifs	2'415.00	1'500.00	1'500.00	-	-
423	Contributions des parents (EF, ST et cours facultatifs)	131'818.05	133'200.00	138'500.00	5'300	4.0%
425	Ventes de fournitures scolaires	2'617.45	500.00	500.00	-	-
43	Revenus divers	45'721.00	0.00	0.00	-	-
430	Revenus divers et revenus au profit des fonds spéciaux	45'721.00	0.00	0.00	-	-
44	Revenus financiers	38'456.50	35'450.00	41'250.00	5'800	16.4%
447	Revenus locatifs	38'456.50	35'450.00	41'250.00	5'800	16.4%
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	2'068.00	0.00	0.00	-	-
451	Prélèvements sur les fonds spéciaux	2'068.00	0.00	0.00	-	-
46	Revenus de transferts	425'188.80	392'200.00	411'000.00	18'800	4.8%
461	Participations : écolage hors cercle, photocopies et bibliothèque	14'316.80	18'500.00	18'000.00	-500	-2.7%
463	Subventions	14'288.00	15'300.00	13'800.00	-1'500	-9.8%
466	Amortissements des subventions d'investissements	396'584.00	358'400.00	379'200.00	20'800	5.8%
48	Revenus extraordinaires	11'539.05	11'500.00	11'500.00	-	-
489	Prélèvements sur le capital propres	11'539.05	11'500.00	11'500.00	-	-

Ecole du cycle d'orientation de Sarine Ouest

Compte	Commentaire	BG 2025 vs BG 2024	
		CHF	%
51.3110.00 Mobilier	<ul style="list-style-type: none"> Le budget 2024 tenait compte d'un montant de Fr. 9'250 pour le remplacement de 30 chaises élèves défectueuses. 	- 9'000	- 66.7%
51.3144.02 Entretien des salles de sport	<ul style="list-style-type: none"> Pose de deux assureurs autobloquants pour le mur d'escalade (Fr. 15'000). 	+ 13'400	+ 62.0%
51.3144.03 Entretien de la cantine scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Remplacement d'un lave-vaisselle professionnel datant de 2006 (Fr. 23'500). 	+ 21'500	+ 204.8%

Cf. commentaires généraux en pages 1 à 5

51.3010.00	Salaires du personnel de conciergerie	+ 13'100	+ 5.3%
52.3030.00	Salaires du personnel auxiliaire (devoirs surveillés, livres et ST)	- 13'700	- 90.1%
52.3105.00	Achats économie familiale	+ 5'300	+ 10.0%
51.3120.01	Electricité	- 38'000	- 35.2%
51.3120.02	Chauffage	- 7'000	- 9.9%
51.3120.09	Revente d'électricité	- 14'400	
51.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, etc.	+ 27'500	+ 550.0%
51.3144.00	Entretien des bâtiments	+ 15'750	+ 12.5%
52.3199.01	Semaine thématique et activités sportives	+ 10'700	+ 8.6%
51.3300.60	Amortissements du matériel et mobilier	- 51'900	- 32.0%
52.3601.00	Salaires et charges sociales des enseignants	- 120'000	- 2.8%
52.3601.01	Salaires et charges sociales des surveillances	- 15'000	- 16.0%
52.3635.00	Subvention d'exploitation cantine scolaire	+ 7'150	+ 16.7%
51.3940.00	Intérêts passifs des engagements financiers – imputation interne	- 50'700	- 29.7%
52.3990.00	Informatique et télécommunications - imputation interne	- 17'300	- 6.4%
51.4660.60	Amortissements réparations désordres - participation intervenants	+ 20'800	-

Commentaires des investissements

Préambule

Les nouveaux investissements bruts présentés dans le cadre du budget 2025 se montent à Fr. 1'178'000. En tenant compte des crédits déjà votés, les dépenses et les recettes d'investissement planifiées au budget 2025 se résument comme suit :

- dépenses : Fr. 15'800'000
- recettes : Fr. 85'000
- investissements nets : Fr. 15'715'000

	Crédit		Budget 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Nouveaux objets	1'178'000	-25'000	1'178'000	-
Report d'objets déjà votés	40'605'000	-1'175'000	14'622'000	-85'000
Total investissements bruts	41'783'000		15'800'000	
Total recettes d'investissement	-1'200'000		-85'000	
Total investissement nets	40'583'000		15'715'000	

A noter que le budget 2025 comprend des projets déjà votés et qui se prolongent en 2025 ou votés en 2025 et planifiés sur plusieurs années. Les chiffres desdits projets inscrits au budget des investissements 2025 représentent l'étape 2025 ou le solde pour les projets qui devraient se terminer dans le courant de l'année 2025.

Financement

La couverture des dépenses d'investissement est assurée par l'emprunt.

Les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties de manière linéaire. Les amortissements comptables sont calculés sur la base du coût brut des objets d'investissement et selon le cadre défini par l'annexe A1 de l'OFCO, respectivement selon le modèle « Tableau des immobilisations » fourni par le Service des communes fixant dans le détail l'amortissement de chaque type d'objet.

Les subventions d'investissement sont également amorties de manière linéaire en fonction des objets d'investissement auxquelles elles se rapportent, ceci afin de respecter le principe de l'inscription du montant brut à l'actif du bilan et de la contribution d'investissement (subvention) au passif.

Limite d'activation des investissements

Selon l'art. 2 du règlement des finances (RFin) adopté par l'Assemblée des délégués le 16 décembre 2020, les investissements sont activés à partir d'un montant de Fr. 50'000. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

Infrastructures

Le budget 2025 des investissements bruts du domaine des infrastructures se monte à Fr. 15'427'000. Des subventions à hauteur de Fr. 85'000 sont par ailleurs attendues.

	Crédit		Budget 2025	
	Dépenses Recettes		Dépenses Recettes	
Nouveaux objets	825'000		825'000	
	-25'000		-	
Report d'objets déjà votés	40'245'000		14'602'000	
	-1'175'000		-85'000	
Total investissements bruts	41'070'000		15'427'000	
Total recettes d'investissement	-1'200'000		-85'000	
Total investissement nets	39'870'000		15'342'000	

Nouveaux objets

CO du Gibloux

5040
Bâtiments – Rénovation partielle des salles de l'économie familiale
Fr. 150'000

Les salles de l'économie familiale (EF) datent de 1983 et 2003 et nécessitent diverses rénovations. Il s'agit de relever que lors de la transformation en 2003, une partie de l'équipement prévu pour la réalisation d'une deuxième salle d'EF n'était pas neuf (don de la Haute Ecole pédagogique).

S'agissant de la cuisine « 2003 », il s'avère nécessaire de remplacer les quatre îlots de cuisine (y.c. électroménager) ainsi que les plans de travail en granit qui étaient d'occasion lors de leur installation. Il est également prévu d'effectuer des travaux de modernisation des armoires et tiroirs existants (remplacement des portes et charnières) ainsi que la peinture des murs.

En ce qui concerne la cuisine « 1983 », en bon état et fonctionnelle, il est uniquement prévu de moderniser l'ameublement en remplaçant les charnières des portes et les glissières des tiroirs.

Enfin, il est prévu de remplacer le sol souple existant par un parquet et de modifier les boîtiers électriques de sol de la salle de théorie

Les aspects techniques (ventilation) des différentes salles ne sont pas modifiés.

	CHF/TTC
Devis	
Travaux préparatoires	9'200
Démontage et évacuation du matériel existant	9'200
Bâtiment	130'800
Agencement de cuisine	80'000
Electroménager et accessoires	14'000
Travaux électriques	4'300
Ameublement	26'500
Revêtement de sol	6'000
Frais secondaires	10'000
Provisions et réserves	10'000
Total investissement	150'000

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2%)	3'000
Amortissement comptable (10%)	15'000
Charge annuelle	18'000

CO du Gibloux

5040
Bâtiments – Sécurisation des fenêtres
Fr. 90'000

Une partie des fenêtres de l'aile 2004 présente des désordres avec de la condensation à l'intérieur et des traces d'humidité dans les bâtis bois. Des expertises ont été menées, avec démontage d'une travée de façade.

Il s'avère qu'il y a d'importantes erreurs dans la conception des façades et que les fenêtres sont constamment humides, ce qui accélère leur dégradation. Ce type de fenêtre devrait avoir une durée de vie de 30 à 40 ans.

Il ressort des études un risque potentiel pour la sécurité des usagers.

D'entente avec l'expert mandaté et afin de prolonger la durée de vie des façades tout en envisageant une rénovation globale du site d'ici 10 à 15 ans, il a été décidé de mettre en place une sécurisation intérieure devant les fenêtres en hauteur des façades concernées.

Il s'agira d'éléments de rambardes métalliques (châssis avec remplissage métal déployé) situées côté intérieur des façades entre les montants en bois des fenêtres. La mise en place de ces installations représente un montant estimé à Fr. 90'000.

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2%)	1'800
Amortissement comptable (10%)	9'000
Charge annuelle	10'800

CO de Marly

5060

Biens meubles – Mobilier élèves et enseignants

Fr. 585'000

6510

Biens meubles – Subvention du Canton de Fribourg

Fr. --

Estimation de Fr. 25'000

L'appel d'offres pour l'acquisition du mobilier scolaire de Marly s'est fait dans le cadre d'une procédure de marché publique ouverte regroupant les sites de Pérolles, Marly et Givisiez, suivi d'un contrat-cadre.

Ce remplacement porte sur l'ensemble du mobilier des élèves et des enseignants (pupitres et chaises). Le calendrier tient compte de l'avancée des travaux d'assainissement du site, à savoir l'aile 1974 au début de l'été 2025 puis les ailes 1978 et 1995 au début de l'été 2026.

En plus du mobilier scolaire, il est pris en considération le mobilier flexible ainsi que le remplacement des tabourets et chaises des salles spéciales (EF, sciences et AC).

A noter qu'une subvention cantonale est attendue à hauteur d'environ Fr. 25'000 pour le mobilier des nouvelles salles de classe.

Devis	CHF/TTC
Pupitres et chaises élèves	345'000
Bureaux et chaises enseignants	88'000
Chaises salles spéciales	22'000
Armoires salles de classe	80'000
Mobilier flexible	50'000
	585'000

Frais financiers annuels

	CHF
Intérêts passifs (2%)	11'700
Amortissement comptable (10%)	58'500
Charge annuelle	70'200

Objets en cours ou reportés

CO de Marly

5040

Bâtiments – Paiement par avance tarif de la puissance CAD

Fr. 22'000

Crédit de Fr. 265'000 voté en décembre 2023

Un crédit de Fr. 265'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2023 afin de payer par avance (sur 20 ans) l'utilisation du réseau de chauffage à distance pour

un montant de Fr. 243'250 HT, soit Fr. 261'980.25 TTC (TVA 7.7%). Ce crédit faisait suite à un autre crédit dédié à la mise hors service l'installation de production de chaleur existante (mazout) du CO de Marly et engager les travaux nécessaires au raccordement du chauffage à distance (CAD). La nouvelle installation a été mise en service en octobre 2023.

À ce jour, un acompte de Fr. 240'000.- a été versé à Groupe E, en attendant la résolution d'un point en suspens concernant les prestations effectuées. Le budget 2025 tient compte de ce solde ouvert de Fr. 22'000 (arrondi).

CO de Pérolles

5040

Bâtiments – Correction des problèmes d'étanchéité

Fr. 25'000

Crédit de Fr. 150'000 voté en décembre 2023

Un crédit de Fr. 150'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2023 afin de corriger des problèmes d'étanchéité au sein de l'aula, sur des murs au sous-sol du bâtiment principal ainsi que dans l'enceinte de la salle de sport.

Le montant alloué a permis de réaliser, durant l'année 2024, les travaux d'assainissement suivants :

- Réparation des façades et de la toiture de l'aula ;
- Correction de problèmes d'étanchéité aux terrasses du dernier étage de l'aile 59 ;
- Prise de mesure dans les salles d'économie familiale et réparation de conduites de chauffages enterrées ;
- Entretien de la coupole vitrée de la salle de sport.

Il subsiste un solde d'environ Fr. 25'000 qui est reporté au budget 2025 afin de poursuivre des travaux de correction dans la salle de sport :

- Remise en état de l'entrée et correction des problèmes d'infiltration ;
- Investigations sur le sol sportif qui présente un affaissement et mesures éventuelles.

CO du Gibloux, CO de Pérolles et CO de Sarine Ouest

5040

Bâtiments – Système de gestion des accès

Fr. 60'000

Crédit de Fr. 100'000 voté en décembre 2023

Un crédit de Fr. 100'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2023 afin d'uniformiser la gestion des accès des écoles de l'Association, selon le choix arrêté pour les écoles du CO de Givisiez et Marly (post-travaux), reposant sur une solution électronique. Cette solution offre une vue d'ensemble sur les autorisations d'accès et les droits peuvent être ajustés au gré des besoins, de

manière simple et rapide, en activant ou désactivant les différents utilisateurs.

Le devis pour cet investissement englobe les coûts de remplacement des cylindres des portes d'entrée par un modèle connecté ainsi que le déploiement du système informatique nécessaire à la gestion.

À ce jour, le déploiement de la solution a été réalisé au CO de Sarine Ouest. Les deux autres écoles concernées par cet investissement (Gibloux et Pérolles) seront équipées au cours de l'année 2025 (Fr. 60'000).

CO de Marly

5040
Bâtiments – Assainissement et transformation
crédit d'ouvrage

Fr. 4'960'000

Crédit de Fr. 24'500'000 voté en juin/décembre 2021 et 2022

6510
Bâtiments – Subventions du Canton de Fribourg

Fr. -.-

Estimation de Fr. 1'050'000

Un crédit de Fr. 250'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en juin 2021 pour la phase d'étude d'avant-projet, puis un crédit d'ouvrage de Fr. 19'450'000 en décembre 2021, complété par un crédit additionnel de Fr. 4'800'000 en décembre 2022. Une promesse de subvention du Canton de Fribourg de Fr. 1'050'000 est par ailleurs attendue.

Selon le calendrier intentionnel, les travaux ont débuté en avril 2023. Les dépenses en lien avec cet objet se montaient au 31 décembre 2023 à Fr. 3'771'650.57. Les recettes s'établissaient à Fr. 300'000, représentant le premier versement de la subvention cantonale perçu au cours de l'année 2023.

La part afférente au budget 2025 est estimée, selon le plan de paiement arrêté avec l'Entrepreneur Général, à Fr. 4'960'000, correspondant à la fin de l'étape 1974 ainsi qu'aux travaux jusqu'à la mise hors d'eau et hors d'air de l'ail 1978.

CO du Gibloux, CO de Marly, CO de Pérolles et CO de Sarine Ouest

5040
Bâtiments – Optimisation de l'éclairage

Fr. 190'000

Crédit de Fr. 250'000 voté en décembre 2022

Un crédit de Fr. 250'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2022 pour la réalisation de plusieurs projets individuels d'optimisation de l'éclairage.

Au 31 décembre 2023, aucune dépense n'était portée à charge du crédit.

Le remplacement d'une première série d'anciens éclairages par de nouvelles installations LED a été mis en œuvre en 2024 sur les sites de Pérolles (salles de sport) et Sarine Ouest (salles de sport, réfectoire et extérieurs).

Le budget 2025 prévoit une deuxième phase, estimée à Fr. 190'000, répartie entre les sites du Gibloux (salles de sport, hall d'entrée et salles de classe) pour Fr. 137'000 et celui de Marly (salles de classe de l'aile 1995) pour Fr. 53'000.

A noter qu'un nouveau crédit sera nécessaire pour poursuivre la mutation des systèmes d'éclairage sur les différents sites, notamment les couloirs du CO de Sarine Ouest, dont une solution doit encore être étudiée.

CO de Givisiez

5040
Bâtiments – Crédit d'étude

Fr. 800'000

Crédit de Fr. 4'900'000 voté en mai 2022

Un crédit de Fr. 4'900'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en mai 2022.

Les dépenses en lien avec cet objet se montaient au 31 décembre 2023 à Fr. 2'866'108.50.

La part afférente au budget 2025 est estimée à Fr. 800'000 (Fr. 725'000 pour les honoraires de l'architecte en charge du développement du projet et Fr. 75'000 pour des engagements complémentaires d'autres mandataires et frais de procédure).

Actualisation du calendrier intentionnel

- | | |
|--|------------|
| • Vote du crédit d'ouvrage (devis général, promesse de subvention cantonale) | avril 2025 |
| • Référendum financier obligatoire (votation populaire) | mai 2025 |
| • Début des travaux | juin 2025 |
| • Mise à disposition des locaux | août 2028 |

CO du Gibloux et CO de Sarine Ouest

5040
Bâtiments – Panneaux photovoltaïques

Fr. 80'000

Crédit de Fr. 605'000 voté en décembre 2021

6500
Bâtiments – Subventions de la Confédération

Fr. 85'000

Estimation de Fr. 85'000

Un crédit de Fr. 605'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2021. Des subventions de la Confédération sont attendues pour un total à hauteur de Fr. 85'000.

Les dépenses en lien avec cet objet se montaient au 31 décembre 2023 à Fr. 216'656.20.

Le budget 2025 tient compte de la finalisation du projet qui doit encore voir l'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques (Fr. 80'000) ainsi que le versement des subventions promises (Fr. 85'000).

CO de Givisiez

5040

Bâtiments – Achat des terrains

Fr. 8'430'000

Crédit de Fr. 9'030'000 voté en mars 2021

Un crédit de Fr. 9'030'000 a été voté par l'Assemblée des déléguées en mars 2021.

Les dépenses en lien avec cet objet se montaient au 31 décembre 2023 à Fr. 600'110.

Les dépenses planifiées au budget 2025 concernent, d'une part, le paiement du solde à TPF Immo SA et, d'autre part, le versement d'un acompte relatif contrat de vente à terme entre TPF et la commune de Givisiez. Ces deux objets dépendent de l'entrée en force définitive du plan d'aménagement de détail (PAD) mis à l'enquête en mai 2024, qui fait actuellement l'objet d'oppositions.

CO de Marly

5040

Bâtiments – Aménagements extérieurs

Fr. -.-

Crédit de Fr. 310'000 voté en décembre 2019

6560

Bâtiments – Subvention de la LoRo-Sport

Fr. -.-

Estimation de Fr. 40'000

Un crédit de Fr. 310'000 avait été voté par l'Assemblée des déléguées en décembre 2019 et la LoRo-Sport avait transmis au printemps 2021 un préavis favorable pour le subventionnement du projet à hauteur de Fr. 40'000.

Les dépenses en lien avec cet objet se montaient au 31 décembre 2023 à Fr. 79'719.80 et n'ont pas évolué depuis la situation au 31 décembre 2021 en raison du report du projet à la suite de la fin des travaux d'assainissement de l'école prévue pour 2026-2027.

Les dépenses comptabilisées à ce jour concernent la réalisation du terrain de foot et de ses alentours ainsi que les honoraires d'architectes pour l'ensemble du projet.

CO de Marly

5060

Biens meubles – Centres d'orientation - concept numérique 4.0

Fr. 35'000

Crédit de Fr. 135'000 voté en décembre 2022

Un crédit de Fr. 135'000 a été voté par l'Assemblée des délégués en décembre 2022 afin de mettre en œuvre le nouveau concept numérique porté par le Service de l'orientation professionnelle et de la formation des adultes (SOPFA).

Les dépenses en lien avec cet objet se montaient au 31 décembre 2023 à Fr. 78'902.65 et portaient sur l'équipement des centres d'orientation du CO du Gibloux et de Sarine Ouest.

Pour 2025, un montant de Fr. 35'000 est prévu pour équiper le centre d'orientation du CO de Marly.

Informatique

Le budget 2025 des investissements bruts du domaine informatique se monte à Fr. 373'000.

	Crédit	Budget 2025
	Dépenses Recettes	Dépenses Recettes
Nouveaux objets	353'000 -	353'000 -
Report d'objets déjà votés	360'000 -	20'000 -
Total investissements bruts	713'000	373'000
Total recettes d'investissement	-	-
Total investissement nets	713'000	373'000

Frais financiers annuels

Intérêts passifs (2%)	7'460
Amortissement comptable (25%)	93'250

Nouveaux objets

CO du Gibloux, CO de Marly, CO de Pérolles et CO de Sarine Ouest

5069
Matériel informatique (général)
Fr. 168'000

CO du Gibloux (Fr. 45'000)

- Acquisition d'un écran interactif pour une nouvelle salle de classe, anciennement l'aumônerie (Fr. 8'000).
- Renouvellement de 6 ordinateurs de la classe de soutien, de 12 iPad et de 3 ordinateurs des salles ACT/ACM/AV. Hormis pour les tablettes, ce renouvellement se fait par du Windows (Fr. 32'000).
- Acquisition de 5 ordinateurs portables Windows pour assurer le remplacement de matériel défectueux (Fr. 5'000).

CO de Marly (Fr. 30'000)

- Acquisition de 30 ordinateurs portables Windows pour un nouveau chariot informatique. Actuellement, l'école ne compte aucun chariot (Fr. 30'000).

CO de Pérolles (Fr. 50'000)

- Acquisition de 2 écrans interactifs pour les salles de ACT/ACM/AV (Fr. 15'000).
- Acquisition de 30 ordinateurs portables Windows pour un nouveau chariot informatique. Actuellement, l'école ne compte qu'un seul chariot (Fr. 30'000).
- Acquisition de 5 ordinateurs portables Windows pour assurer le remplacement de matériel défectueux (Fr. 5'000).

CO de Sarine Ouest (Fr. 43'000)

- Le CO de Sarine Ouest dispose actuellement de deux chariots informatiques. Le budget 2025 prévoit le renouvellement de 20 ordinateurs portables d'un des deux chariots (datant de 2018) et l'acquisition de 10 machines supplémentaires. Le coût a été chiffré sur du Windows (Fr. 30'000).
- Remplacement du beamer de la salle de conférence par un écran interactif (Fr. 8'000).
- Acquisition de 5 ordinateurs portables Windows pour assurer le remplacement de matériel défectueux (Fr. 5'000).

CO du Gibloux, CO de Marly, CO de Pérolles et CO de Sarine Ouest

5069
Infrastructure réseau – Pare-feu
Fr. 95'000

Pour mémoire, à la suite d'un audit informatique réalisé en octobre 2022, différents points critiques ont été identifiés sur les réseaux des quatre écoles. Sur cette base, un plan d'actions a été mis en place, commençant par une reconfiguration des réseaux réalisée en 2023, suivie du remplacement des antennes WiFi en 2024, et enfin du remplacement des pare-feu prévu pour 2025. Ceux-ci devront être adaptés à la nouvelle bande passante de 10 Gb/s, tout en intégrant des capacités de défense contre les menaces émergentes, garantissant ainsi la sécurité et la pérennité de l'infrastructure réseau.

Toutes ces mesures visent à assainir de manière globale le réseau afin de répondre à la croissance du nombre d'appareils connectés et de pouvoir faire face, le moment venu, à la mise en œuvre du projet cantonal d'éducation numérique « ENEO » (défini ci-après). Cela permettra également d'assurer une connectivité fluide et de répondre aux besoins accrus en matière de bande passante.

CO de Marly

5069
Outils informatiques en classe – Portables des enseignants
Fr. 90'000

Selon le calendrier établi, le renouvellement des portables des enseignants du CO de Marly était prévu pour l'été 2024. Dans l'attente des modalités de mise en œuvre de la stratégie cantonale d'éducation numérique (EdNum), le Comité de direction avait toutefois décidé, dans le cadre du budget 2024, d'un report de cet investissement.

Depuis le budget 2024, le projet EdNum a été analysé par le Grand Conseil en décembre 2023 qui l'a renvoyé au Conseil d'Etat avec plusieurs demandes qui ont redéfini le

périmètre du projet. On parle désormais de « *Reprise cantonale du financement et de la gestion du parc informatique de l'école obligatoire (1H-11H)* » ou plus simplement « *d'Équipement numérique pour l'école obligatoire (1H-11H)* » avec l'acronyme « ENEO », car les dépenses liées aux aspects pédagogiques ont dû être séparées des dépenses concernant l'équipement. Ainsi, les aspects pédagogiques seront financés par les budgets ordinaires. Le canton devrait dès lors prendre en charge l'équipement des élèves, des enseignants et ainsi que du personnel administratif cantonal. En cas d'adoption du projet de modification de la loi scolaire par les députés à l'automne 2024, la population fribourgeoise sera appelée à se prononcer par voie référendaire (référendums législatif et financier obligatoires).

Au vu de ce qui précède, on peut s'attendre à ce que les prérequis pédagogiques, et finalement d'accès au portail d'acquisition géré par l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS), ne nous permettront pas d'envisager un financement par le canton en 2025. Dans ce contexte, un report supplémentaire n'est plus envisageable pour le renouvellement des portables des enseignants, en service depuis 2019 et nécessitant de plus en plus de réparations ou de remplacements.

Comme il a été le cas pour le CO du Gibloux en 2023 (école pilote), ce renouvellement se fera par du Windows et représente un volume de 90 machines.

Objets en cours ou reportés

CO de Marly

5069
Outils informatiques en classe – systèmes interactifs
Fr. 20'000
<i>Crédit de Fr. 360'000 voté en décembre 2021</i>

Un crédit de Fr. 360'000 a été voté par l'Assemblée des déléguées en décembre 2021 afin de remplacer les tableaux interactifs (tableaux noirs transformés en TBI en 2017) par des écrans interactifs ainsi qu'équiper les pavillons provisoires.

Les dépenses en lien avec cet objet se montaient au 31 décembre 2023 à Fr. 262'920.90. Le solde du crédit est réservé au rapatriement des écrans dans les salles de classe une fois les travaux terminés.

Dans le cadre du budget 2025, un montant de Fr. 20'000 est prévu pour déménager 12 écrans des pavillons vers les nouvelles salles de classe.

Nature	Ecole	Objet	Objet voté en	Crédit	Cumul au 01.01.2024		Comptes 2023		Budget 2024		Budget 2025	
					Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements					9'164'900.92	368'192.30	6'276'159.37	368'192.30	17'560'000	85'000	15'800'000	85'000
Infrastructures					8'297'976.72	368'192.30	5'642'685.42	368'192.30	17'380'000	85'000	15'427'000	85'000
Bâtiments					8'165'074.07	368'192.30	5'509'782.77	368'192.30	16'960'000	85'000	14'807'000	85'000
5040	COGI	Rénovation partielle des salles de l'économie familiale	12.2024	150'000							150'000	
5040	COGI	Sécurisation des fenêtres	12.2024	90'000							90'000	
5040	COMA	Paiement par avance tarif de la puissance CAD	12.2023	265'000					265'000		22'000	
5040	COPE	Correction des problèmes d'étanchéité	12.2023	150'000					150'000		25'000	
5040	Général	Système de gestion des accès (Gibloux, Pérolles et Sarine Ouest)	12.2023	100'000					100'000		60'000	
5040	COMA	Assainissement et transformation du site - crédit d'ouvrage	06-12.21/22	24'500'000	3'771'650.57		3'261'608.57		5'600'000		4'960'000	
6510	COMA	Assainissement et transformation du site - subvention cantonale	12.2021	-1'050'000		300'000.00		300'000.00				
5040	Général	Optimisation de l'éclairage des bâtiments	12.2022	250'000					85'000		190'000	
5040	COMA	Raccordement au CAD et mise hors service de l'installation existante	12.2022	133'700	59'506.10		59'506.10					
5040	COGiv	CO de Givisiez - crédit d'étude	05.2022	4'900'000	2'866'108.50		1'971'901.90		1'700'000		800'000	
		<i>Panneaux photovoltaïques et bornes de recharge</i>		605'000	2'16'656.20		2'16'656.20		480'000.00		80'000.00	
5040	COGI	CO du Gibloux	12.2021	280'000	94'140.00		94'140.00		215'000.00		40'000.00	
5040	COSO	CO de Sarine Ouest	12.2021	325'000	122'516.20		122'516.20		265'000.00		40'000.00	
		<i>Subventions fédérales</i>		-85'000								
6500	COGI	CO du Gibloux	12.2021	-40'000						40'000.00		40'000.00
6500	COSO	CO de Sarine Ouest	12.2021	-45'000						45'000.00		45'000.00
		<i>Sécurisation des toitures</i>		150'000					150'000.00			
5040	COGI	CO du Gibloux	12.2021	65'000					65'000.00			
5040	COSO	CO de Sarine Ouest	12.2021	85'000					85'000.00			
5040	COSO	Aménagements extérieurs	12.2021	850'000	571'322.90							
6560	COSO	Aménagements extérieurs - subvention LoRo-Sport	12.2021	-70'000		68'192.30		68'192.30				
5040	COGiv	CO de Givisiez - achat des terrains	03.2021	9'030'000	600'110.00		110.00		8'430'000		8'430'000	
5040	COMA	Aménagements extérieurs	12.2019	310'000	79'719.80							
6560	COMA	Aménagements extérieurs - subvention LoRo-Sport	12.2019	-40'000								
Biens meubles et autres biens					132'902.65	-	132'902.65	-	420'000	-	620'000	-
5060	COMA	Achat de mobilier scolaire	12.2024	585'000							585'000	
6510	COMA	Achat de mobilier scolaire - subvention cantonale	12.2024	-25'000								
5060	OSP	Centres d'orientation - concept numérique 4.0	12.2022	135'000	78'902.65		78'902.65				35'000	
5060	COPE	Achat de mobilier scolaire	12.2022	550'000					420'000			
5060	COSO	Véhicule d'entretien	12.2022	56'500	54'000.00		54'000.00					
Informatique					866'924.20	-	633'473.95	-	180'000	-	373'000	-
		<i>Matériel informatique (général)</i>			65'945.35		65'945.35		130'000		168'000	
5069	COGI	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel	15'528.85		15'528.85				45'000	
5069	COMA	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel					42'000		30'000	
5069	COPE	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel	45'082.15		45'082.15		41'000		50'000	
5069	COSO	Matériel informatique (général)	12.2024	BG annuel	5'334.35		5'334.35		47'000		43'000	
		<i>Infrastructure réseau</i>										
5069	Général	Pare-feu	12.2024	95'000							95'000	
5069	Général	Matériel réseau WiFi	12.2023	50'000					50'000			
5069	Général	Téléphonie des quatre écoles	12.2022	42'000	48'247.70		48'247.70					
5069	COMA	Matériel réseau et WiFi CO de Marly	12.2022	31'000	30'081.30		30'081.30					
		<i>Outils informatiques en classe</i>										
5069	COMA	Portables des enseignants	12.2024	90'000							90'000	
5069	COGI	Portables des enseignants	12.2022	130'000	89'932.90		89'932.90					
5069	COMA	Systèmes interactifs	12.2021	360'000	262'920.90		262'920.90				20'000	
5069	COPE	Systèmes interactifs	12.2020/21	358'000	369'796.05		136'345.80					

Répartition de l'excédent de charges par commune

Communes	Population légale au 31.12.2023	Indice IPF Ressources 2024	Indice IPF Ressources 2025	Population pondérée	Charges selon population 75%	Charges selon population pondérée 25%	Budget NET 2025 (sans préciput)	Taux de répartition	Préciput Gibloux	Préciput Marly	Préciput Sarine-Ouest	Total (y compris préciput)	CHF par habitant
Autigny	804	79.65	82.46	66'298	246'207	64'979	311'186	0.95400	-	-	12'523	323'709	403
Avry	1'926	174.67	186.10	358'429	589'795	351'297	941'092	2.88510	-	-	37'873	978'965	508
Belfaux	3'470	80.52	80.95	280'897	1'062'611	275'308	1'337'919	4.10166	-	-	-	1'337'919	386
Bois-d'Amont	2'381	80.18	80.76	192'290	729'129	188'464	917'593	2.81306	-	26'206	-	943'799	396
La Brillaz	2'201	83.70	86.02	189'330	674'008	185'563	859'571	2.63519	-	-	34'592	894'163	406
Chénens	847	78.77	81.37	68'920	259'375	67'549	326'924	1.00225	-	-	13'157	340'081	402
Corminboeuf	2'928	127.90	129.23	378'385	896'635	370'857	1'267'492	3.88575	-	-	-	1'267'492	433
Cottens	1'508	83.64	84.45	127'351	461'792	124'817	586'609	1.79837	-	-	23'607	610'216	405
Ferpicloz	251	123.48	129.47	32'497	76'863	31'850	108'713	0.33328	-	3'105	-	111'818	445
Gibloux	8'134	88.07	90.04	732'385	2'490'858	717'814	3'208'672	9.83682	92'531	-	-	3'301'203	406
Givisiez	3'309	120.98	123.07	407'239	1'013'308	399'136	1'412'444	4.33013	-	-	-	1'412'444	427
Granges-Paccot	3'936	131.80	131.56	517'820	1'205'313	507'518	1'712'831	5.25102	-	-	-	1'712'831	435
Grolley-Ponthaux*	2'898		80.05	231'985	887'448	227'369	1'114'817	3.41769	-	-	-	1'114'817	385
Hauterive	2'687	87.45	88.49	237'773	822'834	233'042	1'055'876	3.23700	30'449	-	-	1'086'325	404
Marly	9'069	89.26	91.00	825'279	2'777'181	808'859	3'586'040	10.99372	-	102'414	-	3'688'454	407
Matran	1'735	117.32	115.04	199'594	531'305	195'623	726'928	2.22854	-	-	29'254	756'182	436
Le Mouret	3'323	81.94	81.48	270'758	1'017'595	265'371	1'282'966	3.93319	-	36'641	-	1'319'607	397
Neyruz	2'875	94.36	95.22	273'758	880'405	268'311	1'148'716	3.52162	-	-	46'228	1'194'944	416
Pierrafortscha	150	146.32	166.47	24'971	45'934	24'474	70'408	0.21585	-	2'011	-	72'419	483
Prez	2'472	85.21	82.38	203'643	756'995	199'592	956'587	2.93261	-	-	38'496	995'083	403
La Sonnaz	1'406	89.40	88.67	124'670	430'556	122'190	552'746	1.69455	-	-	-	552'746	393
Treyvaux	1'596	74.45	76.43	121'982	488'740	119'555	608'295	1.86485	-	17'372	-	625'667	392
Villars-sur-Glâne	12'444	154.67	149.85	1'864'733	3'810'700	1'827'633	5'638'333	17.28543	-	-	-	5'638'333	453
Villarsel-sur-Marly	74	104.65	98.51	7'290	22'661	7'145	29'806	0.09138	-	851	-	30'657	414
Courtepin	5'101	80.15	81.12	413'793	1'562'068	405'560	1'967'628	6.03215	-	-	-	1'967'628	386
Misery-Courtion	2'364	69.20	71.16	168'222	723'923	164'875	888'798	2.72479	-	-	-	888'798	376
Total	79'889			8'320'291	24'464'239	8'154'751	32'618'990	100.00000	122'980	188'600	235'730	33'166'300	415

* Fusion Grolley - Ponthaux au 1.1.2025

Calcul et répartition du préciput entre les Communes
 (selon article 35 des statuts)

Budget 2025

Région du Gibloux		
Bâtiments <i>(base valeur résiduelle)</i>		Charges <u>immobilières</u>
	<i>Amortissements</i>	fr. 389'300.00
TOTAL	<i>Intérêts</i>	1) 102'600.00
TOTAL des amortissements et intérêts		491'900.00
Préciput 25 %		fr. 122'980.00
Communes	Taux de répartition	Préciput
Gibloux	9.83682	92'531.00
Hauterive	3.23700	30'449.00
TOTAL REGION DU GIBLOUX	13.07382	fr. 122'980.00

Région de Marly		
Bâtiments <i>(base valeur résiduelle)</i>		Charges <u>immobilières</u>
	<i>Amortissements</i>	fr. 386'700.00
TOTAL	<i>Intérêts</i>	1) 367'700.00
TOTAL des amortissements et intérêts		754'400.00
Préciput 25 %		fr. 188'600.00
Communes	Taux de répartition	Préciput
Bois-d'Amont	2.81306	26'206.00
Ferpicloz	0.33328	3'105.00
Marly	10.99372	102'414.00
Le Mouret	3.93319	36'641.00
Pierrafortscha	0.21585	2'011.00
Treyvaux	1.86485	17'372.00
Villarsel-sur-Marly	0.09138	851.00
TOTAL REGION DE MARLY	20.24533	fr. 188'600.00

Région de Sarine Ouest		
Bâtiments <i>(base valeur résiduelle)</i>		Charges <u>immobilières</u>
	<i>Amortissements</i>	fr. 678'500.00
TOTAL	<i>Intérêts</i>	1) 264'400.00
TOTAL des amortissements et intérêts		942'900.00
Préciput 25 %		fr. 235'730.00
Communes	Taux de répartition	Préciput
Autigny	0.95400	12'523.00
Avry	2.88510	37'873.00
La Brillaz	2.63519	34'592.00
Chénens	1.00225	13'157.00
Cottens	1.79837	23'607.00
Matran	2.22854	29'254.00
Neyruz	3.52162	46'228.00
Prez	2.93261	38'496.00
TOTAL REGION DE SARINE OUEST	17.95768	fr. 235'730.00

¹⁾Taux de 1.50% (hypothèse taux de référence BCF crédits immobiliers à taux fixe pour un an)